



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 02 janvier 2019

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique

Incendie criminel au péage autoroutier de Saint-Loup

Dans la nuit du 1er janvier 2019, un incendie criminel a occasionné de nombreux dégâts sur le péage autoroutier de la sortie n°8 de l'A62 à Saint-Loup (82) :

- destruction d'une monnaieur attenant au local central du péage,
- dégâts sur les caméras de surveillances,
- sectionnement de câbles d'alimentation,
- disparition des barrières de voie, etc.

L'évaluation des dommages par la société VINCI est estimée, *sans tenir compte des éventuels dégâts collatéraux dus à la chaleur de l'incendie*, a minima à 150 000 euros.

Une enquête est diligentée par la brigade de gendarmerie de Valence d'Agen.

Le préfet de Tarn-et-Garonne condamne fermement cet acte de vandalisme.

Une plainte a été déposée par l'exploitant et l'autorité judiciaire a été saisie pour la qualification de cet incendie volontaire et les suites qui y seront apportées.



Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 05 63 22 82 17 | 05 63 22 82 18 | communication@tarn-et-garonne.gouv.fr